



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Note explicative et démarche revendicative concernant le RGPP et la circulaire FILLON du 7 juillet 2008 sur l'organisation de l'administration départementale de l'Etat

Il y a urgence à peser sur la mise en place des directions départementales

Le groupe confédéral « Politiques publiques », dont la Fédération est partie prenante, ainsi que l'espace Syndicalisation & Société de la CGT ont élaboré une Brochure (jointe ci-après) concernant la Révision générale de politiques publiques (RGPP) intitulé : « *Pour l'amélioration des services publics de proximité, d'autres choix que la révision générale des politiques publiques s'imposent* ».

Cette Brochure, qui se veut pédagogique, a pour « ambition » d'expliquer dans une première partie la RGPP et la démarche de la CGT et dans une deuxième partie d'apporter des éléments pour impulser un débat public.

Cette RGPP est à mettre également au regard de la circulaire FILLON du 7 juillet 2008 sur l'organisation de l'administration départementale de l'Etat. Pour le ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (MEEDDAT), l'une des conséquences est la constitution de directions départementales des territoires (DDT). Les DDT regrouperont les DDEA (fusion Equipement et Agriculture) avec les services Environnement des préfectures.

Tout comme la RGPP, la Fédération a dénoncé dès sa parution cette circulaire dans un communiqué en date du 9 juillet (joint ci-après).

Cependant, force est de constater que les décisions se mettent en œuvre.

Le Gouvernement a d'ailleurs établi le 28 juillet 2008 un *Guide concernant la réforme de l'administration départementale de l'Etat* : « *Eléments de méthode pour la mise en œuvre de la 1er phase (juillet - novembre 2008)* » (consultable sur le site de la fédération à l'adresse suivante : http://www.equipement.cgt.fr/IMG/GuideSGG_Reforme_depart_Etat.pdf).

Ce Guide constitue la base des « éléments complémentaires de méthode » à l'intention des préfets de région et de département annoncée par la circulaire FILLON du 7 juillet pour leur permettre d'engager le processus de la réforme de l'organisation départementale de l'Etat et pour nous la constitution de DDT.

Nous avons attiré l'attention sur le fait que le Guide prévoit une « concertation » avec les organisations syndicales.

Aussi, la Fédération avait invité l'ensemble des militants à participer aux différentes consultations (Préfet, CTP,...) afin de porter nos revendications.

A ce jour, les consultations sont déjà engagées y compris avec les préfets mais il s'avère qu'un certain nombre de ces derniers prônent une réorganisation visant à affaiblir les ministères.

Il est impératif de ne pas laisser faire !

Soyons clairs, la Fédération encore une fois est opposée à la RGPP et la Circulaire du 7 juillet mais dans le même temps nous devons créer les conditions afin que notre ministère « conserve » des services déconcentrés en région et département.

Si nous (Cgt) n'intervenons pas, à terme, le niveau départemental sera sacrifié sur « *l'hôtel de la préfecture* » ! Et ensuite

Le 6 mars dernier, 10 000 agents du MEEDDAT ont défilé à Paris pour exiger des moyens, des effectifs et des services déconcentrés (région et département) propre au ministère et plus largement pour la défense du service public de l'équipement, de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

La Fédération est consciente que les personnels sont aujourd'hui dans l'attente voire le désarroi : décentralisation – transferts, mise en place d'un nouveau ministère, RGPP, réorganisation de l'Etat (circulaire du Premier ministre), délocalisations, projet de loi « mobilité », etc..... Et tout ceci sur fond de crise financière et de baisse du pouvoir d'achat.

Mais dans le même temps, le 26 juin dernier aux élections pour le Comité technique paritaire ministériel, les personnels ont voté massivement et ont placé la CGT comme première organisation syndicale du MEEDDAT. Ceci, constitue une condamnation claire des politiques actuelles et par conséquent un encouragement et une obligation pour faire aboutir nos revendications.

Aussi, la Fédération CGT revendique, en plus des directions régionales, des directions départementales opérationnelles garantes d'une cohérence des politiques publiques du ministère sur l'ensemble du territoire.

Ensemble, pesons pour l'avenir des missions et services de notre ministère !